

**GARANTIE : SMI Santé Thermalisme - Base**

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2020 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
<b>HOSPITALISATION</b>				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	0,00 €	107,30 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	0,00 €	183,30 €
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	199,91 €	145,00 €
<b>DENTAIRE</b>				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	66,00 €	388,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	59,13 €	404,32 €
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % santé)	1 100,00 €	210,00 €	890,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	140,00 €	1 126,00 €
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €
Consultation d'un ostéopathe (médecine douce)	60,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €

\* Le montant indiqué inclut la franchise médicale et/ou la participation forfaitaire imposée par la Sécurité sociale sur les contrats responsables.

**GARANTIE : SMI Santé Thermalisme - Base + Option 1**

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2020 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
<b>HOSPITALISATION</b>				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	123,85 €	59,45 €
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	344,91 €	0,00 €
<b>DENTAIRE</b>				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	216,00 €	238,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	193,50 €	269,95 €
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % santé)	1 100,00 €	210,00 €	890,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	140,00 €	1 126,00 €
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	18,40 €	22,50 €
Consultation d'un ostéopathe (médecine douce)	60,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €

\* Le montant indiqué inclut la franchise médicale et/ou la participation forfaitaire imposée par la Sécurité sociale sur les contrats responsables.

**GARANTIE : SMI Santé Thermalisme - Base + Option 2**

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2020 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
<b>HOSPITALISATION</b>				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00 €
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	344,91 €	0,00 €
<b>DENTAIRE</b>				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84,00 €	336,00 €	118,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	301,00 €	162,45 €
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % santé)	1 100,00 €	210,00 €	890,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	440,00 €	826,00 €
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	25,30 €	15,60 €
Consultation d'un ostéopathe (médecine douce)	60,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €

\* Le montant indiqué inclut la franchise médicale et/ou la participation forfaitaire imposée par la Sécurité sociale sur les contrats responsables.